



Produits locaux

17

Constat

Lors de nombreux apéritifs, on sert fréquemment du jus d'orange et autres produits exotiques, alors que nous disposons de produits locaux excellents. Rappelons que pour produire un verre de jus d'orange, il est nécessaire d'utiliser 22 verres d'eau.

Propositions

- ✓ Remplacer le jus d'orange par du jus de pomme.
- ✓ Remplacer les cacahuètes par de la production locale (flûtes, petits taillés aux greubons, etc.)

Finance

Cette mesure n'implique pas de surcoût particulier.

Temps de réalisation

Immédiat

Besoins en matériel et/ou personnes

Aucun

Avantages

Cette mesure permet de valoriser les produits locaux et donc l'économie de proximité.

Inconvénients

Il faut changer ses habitudes et s'organiser un peu mieux.

Exemple concret

La Ville de Genève a banni le jus d'orange de ses réceptions officielles.

Sources d'information

www.ldes.unige.ch/rech/sav.emergents/jus-orange.htm

Cette fiche a été préparée par **Ecologie libérale**. Elle se base sur des informations librement disponibles. Toute participation aux frais est la bienvenue sur notre CCP 17-328286-7.
Merci d'en faire bon usage !